



N° 2016/03/02

20160302

DEPARTEMENT DU GARD
CANTON DE SAINT-HIPPOLYTE DU FORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du jeudi 10 mars 2016, 18 heures

Nombre de membres en exercice : 30

Membres présents : Mesdames ANGELI Laurette, BOUVOT Jacqueline, FOUANT Maryse **et Messieurs :** LANGET Christian, GAUBIAC Jean Pierre, NOGUIER André, CLAUZEL Philippe, CHANAL Pierre, COMPAN Pierre, BURTET Jean Luc, CORBIN Joel, POUJOL Bernard, FINIELS Thierry, GERVASONI Gérald, MARTIN Claude, LAYRE Jacques, CERRET Michel, ROUDIL Joel, VALGALIER Régis.

Membres absents excusés : Madame DECISIER Geneviève et **Messieurs :** GIRARD André, ALEGRE André, FAIDHERBE Lucas, FRATISSIER Michel, LEPROVOST Richard, CRUVEILLER Fabien.

Membres absents: Madame ARBUS Francine et **Messieurs** LAURITA David, ISSERT Michel, JEAN Lionel, GUERIN Bernard, CAUSSE Jean Louis.

Membre remplacé : Madame FOUANT Maryse remplace Monsieur GUERIN Bernard

Procurations : Monsieur FRATISSIER Michel donne procuration à Monsieur COMPAN Pierre

Monsieur CRUVEILLIER Fabien donne procuration à Monsieur LAYRE Jacques

Membres ayant participé au vote : 21

Date de convocation : 25 février 2016

Date d'affichage : 25 février 2016

L'an DEUX MILLE SEIZE, le jeudi 10 mars, à 18 heures, le COMITE SYNDICAL du SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES ET ASSIMILES AIGOUAL - CEVENNES - VIDOURLE s'est réuni en nombre prescrit par la loi, aux ateliers techniques du SYMTOMA (ZAM du Tapis Vert) à Saint Hippolyte du Fort, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gérald GERVASONI.

Secrétaire de séance : Monsieur Régis VALGALIER

Objet : Compte de Gestion 2015

Madame Laurette ANGELI, 1^{ère} Vice-présidente déléguée aux finances, fait part à l'assemblée délibérante que le compte de gestion 2015 du trésorier s'avère strictement conforme et identique au compte administratif de l'ordonnateur.

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte à l'unanimité des présents le compte de gestion 2015.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du comité syndical.

Fait à Saint Hippolyte du Fort, le 18 mars 2016

Ainsi fait et délibéré en séance, ont signé tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le **24 MAR. 2016**..... et de la publication le **24 MAR. 2016**.....

Le Président,



Gérald GERVASONI

